

l'exception des Jésuites, et il est très probable que la défense qui frappe ces derniers sera bientôt retirée.

— Presque toutes les fonctions publiques peuvent être remplies par des catholiques.

En Suède, c'est tout le contraire, il n'y a pas de pays où l'intolérance protestante soit si violente.

Il faut une permission spéciale du Roi pour ouvrir une église non luthérienne. Cette permission est très souvent refusée. Récemment encore, dans la grande ville de Norrköping, le gouvernement n'a pas permis aux catholiques d'ouvrir une église.

— D'interminables formalités sont imposées à tout luthérien, âgé de plus de dix-huit ans, qui veut sortir de l'église officielle. Il doit en donner avis au ministre de sa paroisse et lui dire quelle religion il veut embrasser. S'il persévère dans son intention, il doit se présenter deux mois après chez son ministre et l'informer encore une fois de son désir de quitter le luthérianisme. Le ministre inscrit alors cette conversion sur ses registres.

Aucune église non officielle ne peut acquérir de propriété sans la permission du roi.

Aucun monastère ne peut s'établir en Suède. Les religieuses ne peuvent pas porter leur habit en public.

Il faut encore la permission du roi pour ouvrir des écoles et des orphelinats où sont reçus des enfants de moins de 15 ans à qui sera donnée l'instruction religieuse.

— ♦ —
 Lourdes
— o —

Que de cœurs ce nom magique fait battre en ce moment !

Voici l'époque des pèlerinages ! De toutes parts, on s'apprête à visiter pieusement ce petit canton pyrénéen, ignoré il y a cinquante ans, silencieux alors et comme endormi à l'ombre de ses montagnes, et qui est devenu, à la voix d'une enfant, un des plus célèbres rendez-vous de l'univers.

Quand on songe que les trains amènent chaque année, sur les bords du Gave, plus d'un million de voyageurs, quand on contemple, à l'heure de la procession du Saint Sacrement, cette foule immense qui remplit la vaste esplanade du Rosaire, s'en-